

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	J E E P	Cherokee Chief	CH 0445 02
Constructeur	AMERICAN MOTORS CORPORATION, Southfield / Michigan (USA)		
Identification	"J,A17NN" devant le No du châssis		
Plaquette constr.	dans le compartiment du moteur, à gauche, sur l'avant		
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, au-dessus de la fixation du stabilisateur (frappé par		
Ident. du moteur	" N " à droite, à l'avant sur le bloc (l'importateur)		
Importateur princ.	RAMPY MOTORS INC AG, Sulgeneckstrasse 60, 3000 Berns 12		
Vehicule homologué	J8A17NN 054 952	Signes fixes dans code du type	J,A17NN
Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique		
Transmission	boîte automatique + boîte complémentaire route/terrain		
Nombre de vitesses	3 x 2	Entrainement	toutes roues, constant
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, soupape proportionnelle, sur les roues arrière		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression lampe-témoin combinée		
Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Retroviseur	gauche + droite
Cale	-	Attelage	sur demande
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	1 5 av 2	centre	ar 3
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		4700	Empattements 2770
Largeur		2040	
Hauteur		1800	Voie av 1740 ar 1640
Porte à faux	lat.	780	Voies av - ar -
	av	1150	ar -
	ar		g 11700 d 11500
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
	Poids		
	avant 1110 arrière 870 total 1980		
	Poids à vide 100 250 350 +)		
	Charge utile 1210 1120 2330		
	Poids total 1210 1120 2330		
	Garantie fabr. 2812		
	Dimens. pneus 10 - 15 LT 10 - 15 LT (Variantes voir		
	Pty / bar R / 2,1 R / 2,1 remarques)		
	Charge 1596 1596		
	pour V max min. 136 136		
	Jantes 8 x 15"		
	Garantie poids remorqueable avec frein		
	Garantie poids remorqueable sans frein		
	Garantie poids de l'ensemble 9095		
	Poids remorqueable testé		
	Vitesse maximale selon le constructeur 136 km/h		
	Vitesse maximale testée 136 km/h		

Equipement	§)	
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	HCR	(E)
Feux de position	A	(E) dans HCR
Feux rouges	AJ SAE AIRST 74	
Feux stop	AJ SAE AIRST 74	
Clignoteurs	av	SAE IP 6 AV+AR (5 E) ar voir feux rouges
Catadioptres	av	SAE A77 ou A68 DOT
Feux de gabarit	av	AJ SAE P2 A5
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ séparé	
Essuie-glace	2/ balais avec 600ml lave-glace	
Avertisseurs	SPARTON H1-Lq	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	J E E P	Cherokee Chief	
Homologation	CH 0445 02		
N°	CH	0445 02	
Carrosserie	Limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1980	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	30,01
Poids total	2812	Cylindrée	5893

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Mesure du bruit selon l'OCR: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 3,54 = 75 dB/A.
- \*\* ) Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 38 854).
- + ) Charge utile : ne pas noter la charge utile car le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.

§) Modifications par l'importateur:

- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'avertisseur est déplacé vers l'avant, derrière la grille du radiateur;
- les phares d'origine Sealed Beam sont remplacés par des HCR (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- les ampoules d'origine des feux rouges et stop sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 W; un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère celle d'origine;
- les catadioptres d'origine sont montés trop haut; il en est monté 2 complémentaires;
- les angles de visibilité des feux rouges et des clignoteurs AR ne sont pas respectés; sont complétés par les feux de gabarit d'origine et des clignoteurs latéraux AR, montés en supplément (5 E);
- les clignoteurs AV latéraux doivent être synchronisés;
- les clignoteurs AR latéraux ne doivent pas brûler avec les feux stop.

Remplace FH CH 0445 02 du 01.03.78

Garantie poids de l'ensemble

(07.06.79)

Lieu et date de l'homologation Bellach, 01.03.78

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture  
de tourisme

J E E P

Cherokee Chief

CH 0445 02

Fiche complémentaire

I

Homologation de contrôle du 06.10.78 à Berne - Gau

A partir du No du châssis: J9A17NN 000 001 (2ème chiffre = millésime)

Equipement : (véhicules avec phares carrés)

feux de route : Sealed Beam SAE H.. ou DOT ou sur demande HCR (E)

feux de croisement : Sealed Beam SAE H.. ou DOT ou sur demande HCR (E)

feux de position : A (E) séparés (montés par l'importateur) ou A (E) dans HCR.